Image not found or type unknown

Locartaire et propriétaire en même temps.

Par **hakouma83**, le **14/05/2010** à **03:41**

Bonjour,
j'ai signé mon compromis de vente le 24 mars pour une résidence principale à Argenteuil (95) et j'attends une édition d'offre de prêt de la part de ma banque.En même, je désire garder mon appartement (Paris 75) dont je suis locataire depuis 3 ans.Ai-je le droit?
Merci d'avance

Par **fabienne034**, le **14/05/2010** à **09:52**

BONJOUR,

oui à condition de ne pas sous louer l'appartement de paris de manière habituelle sans l'accord du bailleur

pour tout savoir sur le bail d'habitation

http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés